

**BUDGET PRINCIPAL 2017 - DECISION MODIFICATIVE N° 3**

Monsieur Louis SALIOU, Adjoint au Maire, propose au Conseil municipal d'ajuster les prévisions budgétaires 2017 en fonction des éléments suivants :

**Recettes de la section de fonctionnement :**

RECETTES			
NATURE	Crédits 2017	DM n° 3	Total budget
73211 ATTRIBUTION DE COMPENSATION	2 546 629,00 €	- 22 796,33 €	2 523 832,67 €
Chapitre IMPOTS ET TAXES	8 043 849,00 €	- 22 796,33 €	8 021 052,67 €
7478 AUTRES ORGANISMES	355 000,00 €	- 74 000,00 €	281 000,00 €
Chapitre DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	2 246 900,00 €	- 74 000,00 €	2 172 900,00 €
7588 FACTURES A D'AUTRES REDEVABLES	134 000,00 €	100 916,00 €	234 916,00 €
Chapitre AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	414 000,00 €	100 916,00 €	514 916,00 €
777 QUOTE PART SUBV. D'INVEST. TRANSF. CPTÉ DE RESULTA	- €	17 500,00 €	17 500,00 €
Chapitre OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	170 000,00 €	17 500,00 €	187 500,00 €
<b>TOTAL DM n° 3</b>	<b>10 874 749,00 €</b>	<b>21 619,67 €</b>	<b>10 896 368,67 €</b>

- 22 796,33 € : réduction de l'attribution de compensation correspondant à l'évaluation définitive des charges de fonctionnement transférées avec les compétences « aménagement, entretien et gestion des zones d'activités économiques » et « aire d'accueil des gens du voyage » ;
- 74 000 € : suppression de l'aide au logement temporaire (A.L.T. 2) versée par la C.A.F pour la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage ;
- + 100 916 € : refacturation à la C.C.P.L. des frais de gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage et des zones d'activités économiques du Vern et du Fromeur ;
- + 17 500 € : amortissement des subventions versées au département pour la réhabilitation du Collège de Kerzourat (inscription nouvelle à la demande du Receveur municipal) ;

**Dépenses de la section de fonctionnement :** + 21 619,67 € au virement à la section d'investissement.

DEPENSES			
Nature	Crédits 2017	DM n° 3	Total budget
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5 632 461,12 €	21 619,67 €	5 654 080,79 €
Chapitre VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5 632 461,12 €	21 619,67 €	5 654 080,79 €
<b>TOTAL DM n° 3</b>	<b>5 632 461,12 €</b>	<b>21 619,67 €</b>	<b>5 654 080,79 €</b>

## Recettes de la section d'investissement :

Envoyé en préfecture le 18/12/2017

Reçu en préfecture le 18/12/2017

Affiché le

ID : 029-212901052-20171218-2017604-DE

RECETTES			
Nature	Crédits 2017	DM n° 3	Total budget
021 VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	5 632 461,12 €	21 619,67 €	5 654 080,79 €
Chapitre VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	5 632 461,12 €	21 619,67 €	5 654 080,79 €
1346 PARTICIPATION POUR VOIRIE ET RESEAU	- €	30 791,74 €	30 791,74 €
Chapitre SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	- €	30 791,74 €	30 791,74 €
<b>TOTAL DM n° 3</b>	<b>5 632 461,12 €</b>	<b>52 411,41 €</b>	<b>5 684 872,53 €</b>

- + 21 619,67 € : virement de la section de fonctionnement ;
- + 30 791,74 € : fond de concours 2017 attribué par la C.C.P.L.

## Dépenses de la section d'investissement :

DEPENSES			
Nature	Crédits ouverts	DM ° 3	Total budget
103 PLAN DE RELANCE FCTVA	- €	115 000,00 €	115 000,00 €
Chapitre DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	- €	115 000,00 €	115 000,00 €
13913 DEPARTEMENTS	- €	17 500,00 €	17 500,00 €
Chapitre OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	170 000,00 €	17 500,00 €	187 500,00 €
2041511 SUBVENTION D'EQUIPEMENT AUX GFP	- €	63 827,53 €	63 827,53 €
Chapitre 204 SUBVENTION VERSEE	- €	63 827,53 €	63 827,53 €
2313 CONSTRUCTIONS	3 627 003,45 €	- 143 916,12 €	3 483 087,33 €
Chapitre IMMOBILISATIONS EN COURS	3 627 003,45 €	- 143 916,12 €	3 483 087,33 €
<b>TOTAL DM n° 3</b>	<b>3 797 003,45 €</b>	<b>52 411,41 €</b>	<b>3 849 414,86 €</b>

- + 115 000 € : remboursement de l'avance du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée perçue en 2015 (plan de relance de l'investissement) ;
- + 17 500 € : opération d'ordre budgétaire (amortissement subvention d'équipement) ;
- + 63 827,53 € : attribution de compensation d'investissement reversée à la C.C.P.L. dans le cadre des transferts de compétences ;
- - 143 916,12 € : réduction des crédits ouverts pour les travaux de construction.

.../...

Envoyé en préfecture le 18/12/2017

Reçu en préfecture le 18/12/2017

Affiché le

VU l'avis favorable de la commission « Finances - Travaux - Agriculture » en date du 6 décembre 2017,

Ayant entendu son rapporteur, Monsieur Louis SALIOU, Adjoint au Maire,

**APRES** en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**Par 27 voix pour du groupe « Landivisiau avec vous et pour vous » et « Union citoyenne pour Landivisiau » et 2 abstentions du groupe « Ensemble et autrement pour Landivisiau »,**

**APPROUVE** la décision modificative n° 3 telle que présentée.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

VOTE	
SUFFRAGES EXPRIMES	27
POUR	27
CONTRE	0

Fait à Landivisiau, le 15 décembre 2017.

**Le Maire,**

**Laurence CLAISSE**



Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission

En préfecture, le...1.8.DEC. 2017

Et de la publication, le...1.8.DEC. 2017

Fait à Landivisiau, le...1.8.DEC. 2017

Le Directeur Général des Services,

Pascal NANTEL

A blue ink signature of Pascal Nantel, the Director General of Services, written in a cursive style.